

LE CENTRE PERMANENT DE TOULOUSE :

Un Centre Régional D'Entraînement et de Formation

La création d'une structure permanente d'entraînement répond aux exigences des pouvoirs publics et de la Fédération Française de Volley dans le cadre du développement du sport régional.

L'aménagement de la pratique soutenue du Volley-Ball permet de satisfaire à une forte demande des jeunes sur la région Occitanie.

Cette pratique sportive appuyée ne doit pas être envisagée aux dépens de la scolarité et de la santé des jeunes. C'est pourquoi les joueuses sont suivies minutieusement aussi bien par les encadrants scolaires que sportifs.

Nous avons donc retenu un établissement scolaire capable d'accueillir quelques jeunes élèves, proposant un large éventail de filières, possédant les structures permettant la pratique intensive du volley-ball.

Le lycée Raymond NAVES à Toulouse, répond complètement à ce cahier des charges.

En outre, le Centre Permanent bénéficie des moyens techniques, pédagogiques et financiers de la Ligue Occitanie de Volley-Ball, de la DRJSCS, du Conseil Régional et du Lycée Raymond Naves.

Répondant aux exigences de la Fédération Française de Volley en matière de centres sportifs permanents, la structure bénéficie d'un suivi pluriannuel de la Ligue Occitanie de Volley-Ball.

Comité de gestion de la structure

Il est constitué de la façon suivante :

Monsieur Le Proviseur du lycée (ou son représentant),

Le Président de la Ligue Occitanie de Volley-Ball (ou son représentant).

Ce comité organisera et mettra en œuvre les modalités de recrutement à deux niveaux : sélections sportives et études des dossiers scolaires.

L'Encadrement Technique

Franck VARAMBON, Technicien Régional à la Ligue Occitanie de Volley-Ball, entraîneur diplômé d'état - DEJEPS.

Sarah FOURES, professeur d'EPS, responsable de la section sportive scolaire volley-ball.

Ali ABBOUB, Conseiller Technique Sportif Jeunesse et Sports auprès de la Ligue Occitanie de Volley-ball, coordinateur du Centre Permanent.



L'Encadrement Scolaire

Il est constitué de la façon suivante :

- L'équipe de direction du lycée Raymond Naves
- La CPE responsable des volleyeuses
- L'enseignante d'EPS chargée du suivi des volleyeuses

Le lycée Raymond Naves

Etablissement polyvalent, le Lycée Raymond Naves est situé à 3 minutes de la sortie du périphérique (l'Union/Croix Daurade) et à 10 minutes de marche de la station de métro Borderouge (ligne B).

La salle d'entraînement est située dans l'enceinte du lycée.

Les entraînements

Lundi :	17h45 – 19h30
Mardi :	11h15 - 12h30
Mercredi :	14h30 – 16h30
Jeudi :	11h15 - 12h30 et 19h30 – 21h30

L'agrément Jeunesse et Sports

Le Centre Permanent est une structure de la Ligue, agréée par la commission régionale du sport de haut niveau. En outre, il est subventionné par l'État (CNDS) et par le Conseil Régional Occitanie.

La section sportive volley-ball :

Dès la seconde et jusqu'à la terminale

Le Centre Permanent doit permettre l'entraînement au moins 4 jours par semaine pour une durée minimale annuelle de 30 semaines.

La structure d'accueil propose des aménagements horaires compatibles avec les contraintes de l'entraînement et les possibilités d'accès aux installations. Pour cela, les sportifs seront rassemblés, autant que possible, dans la même classe en seconde.

Le recrutement est géré par la Ligue Occitanie de Volley-Ball et le lycée Raymond-Naves. Les sportives recrutées doivent s'engager à respecter le fonctionnement.

L'effectif est compatible avec un suivi individualisé, qu'il s'agisse de l'entraînement, du suivi médical, du suivi scolaire, du suivi social, etc.

En plus de la visite de non contre indication à la pratique sportive, un examen médical complémentaire par an est obligatoire pour chaque athlète.

Il est placé sous l'autorité du médecin conseiller de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports en concertation avec le médecin régional de la discipline sportive concernée.

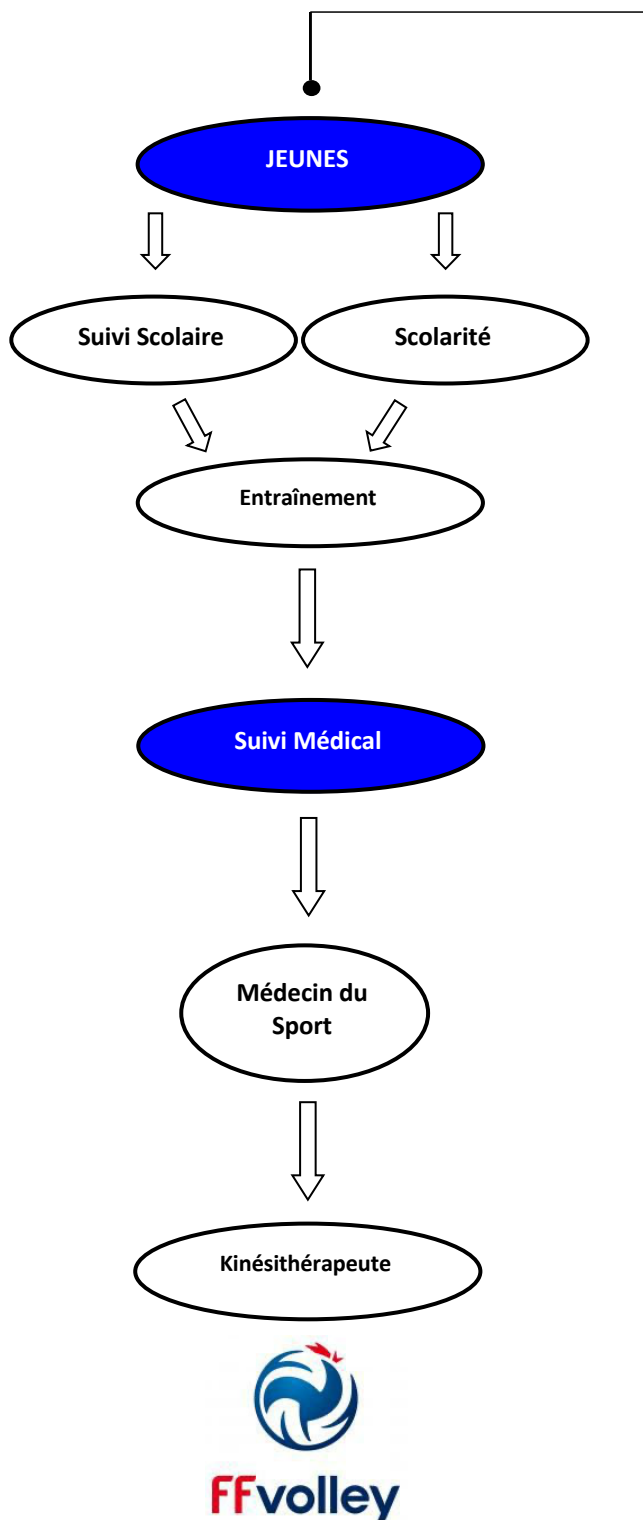
Un suivi individualisé

Le travail scolaire reste au centre des préoccupations de l'encadrement technique et pédagogique.

Le suivi de la scolarité se traduira par des interventions en conseil de classe ou par des cours de soutien scolaire encadrés par des intervenants extérieurs.

Au niveau du suivi médical, une visite est programmée en début d'année au centre médico sportif de l'hôpital à Toulouse – Purpan. Enfin, un kinésithérapeute est à disposition des athlètes dans son cabinet situé à 15 minutes de marche de lycée.





Un sport, une passion, des études, un projet :

Le Centre Permanent



Quelques adresses utiles :

Lycée Raymond Naves
139, route d'Albi
31200 TOULOUSE
Tél. 05 34 25 30 00
0310040a@ac-toulouse.fr

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Occitanie (site de Toulouse)
5 rue du Pont Montaudran
31000 TOULOUSE
Tél. 05 34 41 73 00

Franck VARAMBON
Entraîneur Breveté d'État d'Éducateur Sportif
06 72 34 98 00
fvarambon@hotmail.com

Ali ABBOUB
Conseiller Technique Sportif, Jeunesse et Sports
06 09 98 08 44
cts.ali.abboub@gmail.com

Ligue Occitanie de Volley-Ball
34, avenue Léon Blum, Appartement 567
31500 TOULOUSE

Téléphone : 05 61 58 10 10
Messagerie : contact@occitanie-volley.org

Section Sportive Volley-Ball

Centre Permanent FEMININ



Promotion 2023-2024



Technicien Régional
Franck VARAMBON
Téléphone : 06 72 34 98 00

